AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 1 - 6 - 76201714

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z. I. NORD - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

26 Mai 1976

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 66 - Mai 1976

V I G N E

MILDIOU : La situation est saine dans l'ensemble du vignoble ; mais comme il était prévisible, à la suite de pluies localement abondantes (bulletin du 17 Mai) les toutes premières taches ont été découvertes dans le JURA le 24 Mai.

En conséquence nous conseillons une application soignée avant le 2 Juin, en renouvellement du traitement recommandé, avec extension à tout le vignoble en raison du stade avancé de la vigne : 9-12 feuilles, boutons floraux nettement isolés, tout début floraison proche.

OIDIUM : Ajouter un anti-oïdium à l'occasion du traitement contre le mildiou.

COCHYLIS-EUDEMIS : Le vol se poursuit depuis plus de 3 semaines, mais semble faiblir. Les conditions ont été favorables aux pontes d'Eudémis, plutôt défavorables à celles de la Cochylis et les premières éclosions ont été observées le 21 Mai.

Dans les situations précoces, traiter curativement fin Mai. Dans les régions plus tardives un traitement préventif est conseillé à la même date.

ACARIENS : Quelques attaques d'acariose peuvent encore être observées. Intervenir si nécessaire avec une spécialité acaricide. Les soufres en poudrage freinent l'érinose et l'acariose.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : Des projections très abondantes de spores des tavelures (ascospores) se sont produites lors des derniers orages et il est probable qu'elles se renouvelleront à la prochaine période pluvieuse importante. La protection doit donc être assurée avant la fin de la semaine. Un anti-oïdium devra être ajouté à la bouillie pour assurer la protection des pommiers sensibles à l'oïdium. Il conviendra également d'enlever et de brûler les pousses oïdiées.

PSYLLES DU POIRIER : Localement ces ravageurs peuvent être responsables de nécroses des pousses et de déformation des feuilles. Un traitement est préconisé si 20% des pousses sont colonisées, il devra être exécuté de préférence après qu'une forte pluie aura lavé les feuilles. Employer les insecticides suivants :

- azinphos méthyl : 40 g. m.a./pour 100 l. d'eau
- méthidathion : 30 g. " " " (Ultracide 20)
- monocrotophos : 30 g. " " " (Azodrin, Nuvacron)
- phosmet : 50 g. " " " (Imidan)
- vamidothion : 50 g. " " " (Systamac 400, Vamifène, Kilval, Sépaphène)
- association parathion : 30 g. + phosalone : 39 g. (Taxy-zolone)

PUCERON CENDRE SUR POMMIER : Des colonies sont fréquemment observées. Si l'on constate que 2 % des pousses au moins sont infestées, utiliser de préférence :

- pirimicarbe (Pirimor)
- oxydéméton-méthyl (Méta-systémox)

MOUCHE DE LA CERISE : Nous vous rappelons les termes de notre dernier bulletin. Dans les zones fortement infestées une application d'insecticide est conseillée au début de la coloration des fruits.

P.../512

HOUBLON (Note n° 3)

MILDIOU : La végétation étant très active, le renouvellement de la protection doit être assuré, éliminer les pousses spiciformes qui se sont à nouveau développées.

BETTERAVES

Surveiller le développement des pégomyies et des pucerons dans les cultures.

ARBUSTES A PETITS FRUITS

Les colonies de pucerons se sont rapidement développées ; il convient de les surveiller et d'effectuer un traitement en cas de nécessité, en respectant les délais d'emploi des aphicides avant récolte.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE LA CAROTTE : Des pontes importantes étant déposées depuis quelques jours sur carotte, une pulvérisation foliaire de diméthoate est conseillée, traitement que l'on pourra d'ailleurs étendre par précaution aux céleris-raves.

MOUCHE DE L'OIGNON : Les nombreuses éclosions d'asticots faisant suite au vol signalé dans notre dernier bulletin doivent être détruites à l'aide d'un des produits conseillés ou éventuellement d'une pulvérisation de diméthoate.

MOUCHE DU CHOU : Renouveler les applications dans les parcelles régulièrement infestées. Par ailleurs des dommages sérieux sont causés par des altises aux cultures de la région d'AUXONNE sur jeunes semis de choux et choux repiqués. La phosalone et les produits conseillés contre les altises sur colza donnent de bons résultats.

CEREALES

Les observateurs du réseau "Ennemis des Céréales" notent la présence de quelques pucerons Sitobion dans les cultures du Nord de l'YONNE, la NIEVRE, le Sud de la SAONE-et-LOIRE et en HAUTE-SAONE.

Quelques très rares cas de rouille jaune ont été observés dans le Mâconnais et dans l'YONNE.

Les attaques d'Agromyza et de Cnephasia sont plus fréquemment observées dans l'YONNE. Très localement, une intervention peut être nécessaire contre Agromyza si l'on note une moyenne de 10 mines au moins par talle ou contre Cnephasia si l'on constate la présence de 1 à 3 chenilles par pied.

Le développement des autres ennemis des céréales d'hiver est trop limité actuellement pour que dans un proche avenir un traitement soit envisagé.

Les Ingénieurs et Techniciens
chargé des avertissements agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de Circonscription adjoint :
G. RIFFIOD

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.